

ment de préparer un Livre blanc et j'espère qu'il sera déposé sous peu.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, est-il possible que la parution du Livre blanc soit à tel point retardée que beaucoup d'autres croix blanches apparaîtront près des noms d'anciens combattants qui devraient recevoir un dédommagement et n'en reçoivent pas.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Comme il a déclaré, en septembre dernier, que le gouvernement était disposé à soumettre le rapport Woods au comité permanent des affaires des anciens combattants sans qu'il soit question d'un Livre blanc, le gouvernement songerait-il à revenir à cette ligne de conduite, afin que le comité puisse étudier le sujet avant l'ajournement de la Chambre à la fin de juin?

L'hon. M. Dubé: Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, le Livre blanc sera prêt sous peu. Il sera déposé au comité en même temps que le rapport.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Qui veut un Livre blanc?

M. Max Saltsman (Waterloo): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la situation est urgente et que le ministre a indiqué que le Livre blanc serait bientôt prêt, songe-t-il à faire voter le président et les membres du comité pour savoir s'ils sont disposés à siéger pendant l'été pour étudier le Livre blanc?

Des voix: Bravo!

LES CÉRÉMONIES DU JOUR J—LA LECTURE PAR L'AMBASSADEUR DU CANADA D'UN DISCOURS PRÉPARÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures ou au secrétaire parlementaire. Elle s'adresse à quiconque peut y répondre. Aux cérémonies du jour-J en Normandie le 6 juin l'ambassadeur du Canada a-t-il donné lecture d'un discours que lui avait fait parvenir le ministre des Affaires extérieures? Le ministre en a-t-il approuvé le texte?

[Français]

M. Jean-Pierre Goyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, on répondra demain aux questions destinées au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

[Traduction]

LA CONSTITUTION

CONSULTATIONS SUR LE MANDAT DU COMITÉ PERMANENT

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Monsieur l'Orateur, la question que je veux poser au premier ministre découle de ce qu'il a dit hier au sujet de la formation d'un comité parlementaire sur la constitution et des remarques attribuées à l'un de ses adjoints que de bons et sûrs amis de la presse ont rapportées. Je lui demande s'il est prêt à consulter l'opposition en vue de délimiter le champ d'enquête du comité pour qu'il soit aussi objectif, détaillé et utile que possible?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'espère qu'il sera le plus utile possible. L'honorable représentant a fait allusion aux propos d'une personne de mon bureau. Je ne suis pas au courant et je ne peux donc faire de commentaires.

M. Baldwin: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'accepte la dénégation du premier ministre des propos attribués à une personne de son bureau. Le très honorable représentant voudra-t-il consulter l'opposition sur le mandat de ce comité parlementaire afin que nous puissions parvenir à une entente raisonnable sur la portée et la nature de son enquête pour la rendre aussi objective et utile que possible?

Le très hon. M. Trudeau: Ma foi, monsieur l'Orateur, je crois avoir indiqué hier que je serais disposé à songer à l'institution d'un tel comité, à la suite de consultation avec l'opposition. Je n'ai pas changé d'avis. Je serais disposé à examiner cette initiative. Toutefois, s'il s'agit pour l'instant d'une question hypothétique. Nous ne sommes pas encore à la prochaine session. Cependant, lorsque nous formerons ce comité, nous suivrons la coutume dans les circonstances. Nous le voudrions aussi utile que possible au pays.

LES COMMUNICATIONS

LES GRIEFS CONTRE LA PRESSE

M. Steven E. Papproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'adresse du premier ministre. Par suite de ses griefs contre la presse exprimés dans un discours public hier, le premier ministre défèrera-t-il la question à la Commission d'étude sur l'information, ou s'agira-t-il d'une nouvelle affaire à confier à la Gendarmerie royale?